

EDITORIAL

« Ne cherche pas à devenir un homme à succès, mais plutôt un homme de valeur ».

Albert Einstein

Pr. Edgard Nehmé
Editeur

La bioéthique, moteur de la recherche ?

Les questions d'éthique liées aux soins de santé, objet de réflexions depuis Hippocrate, Sun Si Miao et Ibn Sina (Avicenne), ont été intégrées au domaine de la « bioéthique » après la seconde guerre mondiale. Cela s'explique d'une part par les expériences médicales réalisées par les scientifiques du régime nazi sur les sujets humains, plus particulièrement les prisonniers des camps de concentration, l'entrée en scène du nucléaire, et d'autre part par les progrès fulgurants de la médecine notamment dans les domaines de la génétique, des transplantations d'organe, mais aussi du clonage et de l'utilisation d'embryons humains. De ce fait, l'alerte a été déclenchée par des mouvements des droits civils quant aux buts et limites de la technologie médicale. Ces mouvements ont accordé une attention croissante sur le déséquilibre entre médecin et patient et sur la nécessité de donner au patient le pouvoir de contrôler ses propres décisions en matière de soins.

Dans un article intitulé : « Contribution de l'éthique à la santé publique », Carl H Coleman, Marie-Charlotte Bouësseau et Andreas Reis tracent les frontières entre les domaines de la bioéthique et celui de l'éthique de la santé publique :

« Contrairement à l'accent mis traditionnellement par les spécialistes de la bioéthique sur la relation médecin-patient, l'éthique de la santé publique s'intéresse à la conception et à la mise en œuvre de mesures pour contrôler et améliorer la santé des populations. De plus, elle cherche à voir au-delà des soins de santé pour envisager les conditions structurelles qui favorisent ou empêchent le développement de sociétés saines ».

Dans une perspective mondiale et par delà le champ sémantique, les auteurs relèvent dans les détails les principales questions dans le domaine de l'éthique de la santé publique:

Inégalités dans la situation sanitaire, accès aux soins de santé et aux bénéfices de la recherche médicale, action face à la menace des maladies infectieuses, coopération internationale pour le contrôle et la surveillance de la santé, exploitation des individus dans les pays à faible revenu, participation, transparence et responsabilisation.

Ce préambule nous amène naturellement à évoquer l'éthique dans le cadre de la recherche scientifique. Les publications en ligne sur ce thème sont innombrables. Si tous les organismes consultés mettent en exergue la complexité du sujet en développant les éléments connexes, combien nombreux, ils ont le grand mérite, et au-delà des idiomes des uns et des autres, de poser dans la pratique les textes normatifs devant réguler et réguler la recherche scientifique. De plus, ils

engagent dans le sillage de cette entreprise le rôle des divers acteurs dont les institutions scientifiques et juridiques, les organismes de santé nationaux, internationaux et onusiens, les laboratoires biomédicaux... Certains vont même jusqu'à soutenir l'idée d'une formation impérative en éthique de la recherche, sachant que dans le cadre de l'éthique, le processus de prise des décisions est aussi important que leur résultat (participation, transparence et responsabilisation).

Dans le domaine de la recherche médicale, on a accordé ces dernières années une grande attention au renforcement des systèmes de consentement éclairé et de contrôle par la communauté. Une fois ces systèmes en place, l'étape suivante sera de mettre au point des mécanismes d'évaluation de leur efficacité. Dans certains pays développés ou en voie de développement, les conseils nationaux de la recherche scientifique (CNRS) se voient confier cette tâche, indépendamment ou en association avec d'autres organismes. Certains pays comme la France se sont dotés d'un comité d'éthique du CNRS, créé en 1994. Il s'agit d'une instance consultative indépendante, le COMETS, placée auprès du conseil d'administration du CNRS. Il a pour missions:

- * « conduire et développer la réflexion sur les aspects éthiques suscitée par la pratique de la recherche sans occulter les finalités de cette dernière ;*
- * dégager, dans le domaine de l'éthique, les principes qui concernent les activités de recherche, les comportements individuels, les attitudes collectives et le fonctionnement des instances de l'organisme ;*
- * formuler des recommandations concernant la définition, la justification et l'application de règles relatives à l'éthique et à la déontologie de la recherche qui peuvent avoir trait aux rapports des personnels entre eux et avec l'organisme, à la communication scientifique interne et externe, et plus généralement à la responsabilité du chercheur devant l'organisme et devant la société, en particulier dans ses activités d'évaluation, de valorisation de la recherche et d'expertise ;*
- * sensibiliser les personnels de recherche à l'importance de l'éthique de façon à garantir un juste équilibre entre leur liberté intellectuelle et leurs devoirs vis-à-vis du CNRS et de la société.*

Pour l'accomplissement de ses missions, le comité noue des relations suivies avec les acteurs de l'éthique tant en France qu'à l'étranger. Il se rapproche du médiateur du CNRS afin de prendre en considération les problèmes éthiques d'ordre général qui pourraient être soulevés par les cas individuels ».

Reste à savoir que le comité n'intervient pas dans les controverses scientifiques et ne traite pas les cas individuels.

Cet éditorial est un appel à l'adresse des enseignants chercheurs qui y trouveront des éléments qui dépassent le choix du sujet et la définition des objectifs de la recherche.

Pour formuler ces idées en termes de loi, il s'agit pour le chercheur de rédiger un véritable contrat de résultats et un contrat de moyens. C'est dans ce dernier surtout que les règles d'éthique s'expriment avec acuité, là où la personne humaine est placée au devant de la scène, dans ses dimensions morales, physiques, intellectuelles et sociales. A ce niveau de la réflexion, la dimension éthique et surtout la formation préalable sont les piliers de la construction problématique et de la démarche à adopter.

EDITORIAL

*«Do not try to become a man of success
but rather a man of value».*

Albert Einstein

Pr. Edgard Nehmé
Editor-in-chief

Is Bioethics the engine of research?

Ethical issues related to health, subject of discussion since Hippocrates, Sun Si Miao and Ibn Sina (Avicenna), were included in the field of "bioethics" after the Second World War. This is explained in part by medical experiments by Nazi scientists on human beings, particularly prisoners in concentration camps, the emergence of nuclear and also by the rapid progress of medical researches particularly in the areas of genetics, organ transplants, cloning and the use of human embryos. Therefore, the alert was triggered by civil rights organizations warning about the objectives and limits of medical technology. These movements have paid increasing attention to the imbalance between doctor and patient and the need to give the patient the power to control his own healthcare decisions.

In an article entitled "The contribution of ethics to public health," Carl H Coleman, Marie-Charlotte Bouësseau and Andreas Reis draw the boundaries between both fields of bioethics and the ethics of public health:

"Unlike the traditional emphasis by bioethicists on the doctor-patient relationship, the ethics of public health is concerned with the design and implementation of measures to monitor and improve the health of populations. In addition, it seeks to look beyond healthcare in order to consider the structural conditions that promote or hinder the development of healthy societies".

From a global perspective and beyond the semantic field, the authors note in detail the main issues in the field of public health ethics: Inequalities in health status, access to healthcare and benefits of medical research, action against the threat of infectious diseases, international cooperation for the control and monitoring of the health of individuals operating in low-income countries, participation, transparency and accountability.

This preamble brings us naturally to think of ethics in the context of scientific research. Online publications consulted are endless. If all the organizations consulted highlight the complexity of the subject by developing numerous related items, they have the merit to establish the normative practice to regulate scientific research. In addition, they engage the role of various actors including legal and scientific institutions, national health agencies, international and UN agencies, biomedical laboratories, ...

Some even support the idea of mandatory training teaching the ethics of research, knowing that in the context of ethics, decision-making process is as important as the outcome (participation, transparency and accountability).

In the field of medical research, it has in recent years given great attention to the strengthening of informed consent systems and community control. Once these systems are in place, the next step is to develop mechanisms for evaluating their effectiveness. In some developed countries or developing countries, national councils dedicated to scientific research are entrusted with this task, independently or in association with other organizations. Some countries such as France have established an ethics committee of the CNRS, created in 1994. It is an independent advisory body, the COMETS, reporting to the Board of CNRS. It aims to:

- * Lead and develop the reflection on the ethical aspects generated by the research practice without obscuring the purpose of the latter;
- * Identify, in the field of ethics, the principles concerning research activities, individual behaviors, attitudes and functioning of collective bodies of the organization;
- * Make recommendations regarding the definition, the rationale as well as the application of rules of ethics and the ethics of the research which may relate to the relationship between team members with each other and with the organization, internal and external scientific communication, and more generally the responsibility of the researcher to the organization and to society, especially in its evaluation activities, promotion of research and expertise.
- * Educate staff about the importance of research ethics to ensure a balance between their intellectual freedom and duties vis-à-vis the CNRS and society.

For the fulfillment of its duties, the committee is forging relationships with stakeholders of ethics both in France and abroad. He approached the mediator of the CNRS to consider the ethical issues of general view that may arise in individual cases.”

What remains to be seen is that the committee is not involved in scientific controversies and does not address individual cases.

This editorial is a call to address teacher-researchers who will find elements beyond the choice of subject and the definition of the research objectives.

To formulate these ideas in terms of law, it is for the researcher to draw up a proper contract of performance and resources. It is in the latter especially that the ethical aspects speak with acuity, where the human being is placed at the forefront in its moral, physical, intellectual and social dimensions. At this level of thinking, ethical and especially pre-service training are the pillars of the construction problem and the approach to adopt.
